

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds négocié en bourse (« FNB »). Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en téléphonant au numéro sans frais 1-800-387-0615, en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto, Ontario M5V 3K1, en visitant notre site Web à www.placementsmackenzie.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du FNB. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus et à l'aperçu du FNB, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Pour connaître la valeur liquidative courante par part du FNB et obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujéti ou fait référence à des événements ou à des facteurs à venir, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujétis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements apportés aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les éclosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Mackenzie à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.

Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.



FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 4 juin 2024

Cette analyse du rendement du Fonds par la direction présente les opinions de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du FNB au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 (la « période »). Si le FNB a été établi au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement.

Dans le présent rapport, « Mackenzie » et « le gestionnaire » désignent la Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FNB. Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du FNB calculée aux fins de souscriptions et de rachats, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du FNB.

Veuillez lire la rubrique *Un mot sur les énoncés prospectifs* à la première page du présent document.

Objectif et stratégies de placement

Le FNB cherche à offrir un flux de revenu constant ainsi qu'un potentiel de croissance modérée du capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs situés partout dans le monde. Le FNB applique une méthode de placements qui met l'accent sur des émetteurs durables et responsables.

Risque

Les risques associés au FNB demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus du FNB.

Le FNB convient aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen terme qui cherchent à intégrer à leur portefeuille un fonds de titres à revenu fixe mondiaux investissant dans des sociétés axées sur les placements durables, qui sont en mesure de composer avec la volatilité des marchés obligataires et qui ont une tolérance faible au risque.

Résultats d'exploitation

Rendement des placements

Au cours de la période, le FNB a dégagé un rendement de 4,9 % (après déduction des frais et charges), comparativement à un rendement de 2,5 % pour l'indice ICE BofA du marché mondial en général (couvert). Tous les rendements des indices sont calculés en fonction du rendement global en dollars canadiens. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, des charges et des commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les rendements de l'indice.

La Réserve fédérale américaine, la Banque centrale européenne et la Banque d'Angleterre ont relevé les taux d'intérêt en début de période en raison de l'inflation élevée. Après juillet 2023, la Réserve fédérale américaine a maintenu le taux des fonds fédéraux dans une fourchette cible de 5,25 % à 5,50 %. Les taux des titres du Trésor ont atteint un sommet puis ont reculé en raison du changement d'orientation de la politique monétaire. La Banque du Japon a relevé son taux directeur pour la première fois en 17 ans, mais de nombreuses banques centrales ont laissé entrevoir d'éventuelles baisses de taux pour 2024.

Le FNB a surpassé l'indice grâce à la sélection d'obligations de sociétés, particulièrement dans les secteurs des produits industriels et des infrastructures. La sous-pondération des obligations gouvernementales a aussi été favorable.

En revanche, la gestion des devises du Fonds a nui au rendement.

Le FNB détenait des contrats à terme standardisés sur certaines obligations gouvernementales pour gérer la duration (sensibilité aux taux d'intérêt), ce qui a eu un effet positif sur le rendement.

Au cours de la période, l'exposition du FNB au Canada a diminué, car l'équipe de gestion de portefeuille était d'avis que l'impact décalé des hausses de taux d'intérêt antérieures pourrait ralentir la croissance économique.

Impact environnemental, social et de gouvernance (« ESG »)

Au cours de la période, le FNB a nettement augmenté la position dans la première obligation verte du gouvernement de la Nouvelle-Zélande (4,25 %, échéant le 15 mai 2034). Le produit de l'obligation financera des thèmes liés à la transition comme le transport propre, l'efficacité énergétique, l'énergie renouvelable, les immeubles verts, les ressources biologiques et naturelles, et l'utilisation des terres. Le cadre des obligations vertes du pays soutient le financement continu des objectifs environnementaux énoncés dans le plan de réduction des émissions 2022-2025 de la Nouvelle-Zélande. De plus, le cadre souligne l'importance d'une approche intersectionnelle en matière de développement durable, notamment le rôle des philosophies traditionnelles et du leadership maoris (peuple autochtone) dans la transition environnementale et économique du pays vers zéro émission nette de gaz à effet de serre. La Nouvelle-Zélande est un chef de file en matière de facteurs ESG selon les modèles de durabilité souveraine de l'équipe de gestion de portefeuille.

Le FNB a aussi accru de façon importante ses placements dans une obligation verte émise par Bruce Power L.P. (2,68 %, échéant le 21 décembre 2028). En 2022, l'énergie nucléaire a représenté 54 % de la production d'électricité de l'Ontario et 29 % de cette production d'énergie nucléaire est provenue de Bruce Power. L'énergie nucléaire constitue une catégorie de projets relativement nouvelle pour les obligations vertes. Étant donné qu'elle n'émet pas de gaz à effet de serre, l'énergie nucléaire constitue une option de rechange raisonnable pour l'électricité de base provenant d'installations au charbon et au gaz. Selon la Régie de l'énergie du Canada, la production d'électricité doit au moins doubler d'ici 2050 par rapport aux niveaux actuels étant donné l'électrification générale de l'économie requise pour atteindre zéro émission nette, et pour favoriser l'adoption des véhicules électriques.

Au cours de la période, le pourcentage de titres de créance portant l'étiquette ESG a augmenté de 72 % à 79 % des placements en titres à revenu fixe du FNB. Les obligations vertes ont augmenté de 48 % à 49 %, les obligations durables ont augmenté de 14 % à 18 %, les obligations liées au développement durable sont passées de 9 % à 8 %, et les obligations sociales ont augmenté de 1 % à 2 %. Les obligations de transition, qui financent la transition d'une société vers un impact environnemental réduit ou de plus faibles émissions de carbone, ont augmenté de 0 % à 2 %. Les 21 % restants des placements en titres à revenu fixe du FNB provenaient d'émetteurs qui, selon l'équipe, sont des chefs de file ESG par rapport à leurs homologues.

Actif net

Au cours de la période, l'actif net du FNB a augmenté de 1,5 % pour s'établir à 187,3 millions de dollars. Cette variation est principalement attribuable à un revenu net de 9,7 millions de dollars (y compris tout revenu d'intérêts et/ou de dividendes) provenant du rendement des placements, après déduction des frais et charges, et à une diminution de 7,0 millions de dollars attribuable aux opérations nettes des porteurs de parts (y compris les ventes, les rachats et les distributions en espèces).

Événements récents

L'équipe de gestion de portefeuille croit que les données économiques robustes et l'inflation élevée à la fin de la période ont fait reculer les attentes antérieures du marché à l'égard de l'assouplissement de la politique par la Réserve fédérale américaine; l'équipe adopte une approche de neutralité en matière de duration aux États-Unis. Compte tenu de l'affaiblissement des indicateurs économiques et des conditions financières restrictives, qui pourraient donner lieu à une politique monétaire plus conciliante, l'équipe préconise la duration au Canada. L'équipe s'attend à être en mesure de saisir des occasions pour augmenter la duration du FNB au Canada dans le cadre d'épisodes de ventes massives, lorsque les prix sur le marché ne tiennent pas pleinement compte des réductions du taux directeur.

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

L'équipe fait preuve de prudence à l'égard des obligations à rendement élevé, car l'incertitude économique ébranle les données fondamentales des titres de créance compte tenu du resserrement des écarts de taux (la différence de taux entre les obligations à rendement élevé et celles de catégorie investissement). L'équipe estime que la sélection des émetteurs et une judicieuse recherche sur les titres de créance demeurent importantes pour évaluer les occasions de placement. Ces critères font partie de la stratégie de placement ESG du Fonds.

Transactions entre parties liées

Frais de gestion

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») pour le FNB au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 a été semblable au RFG de l'exercice clos le 31 mars 2023. Le total des charges payées varie d'une période à l'autre, principalement en raison des variations de l'actif moyen du FNB. Les RFG sont présentés à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport. Le FNB a versé des frais de gestion au gestionnaire au taux annuel de 0,50 %.

Les frais de gestion pour le FNB sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Le gestionnaire a utilisé les frais de gestion du FNB pour payer les coûts liés à la gestion du portefeuille de placement du FNB, y compris l'analyse des placements, la formulation de recommandations, la prise de décisions quant aux placements, la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente du portefeuille de placement et la prestation d'autres services, et pour payer tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au fonds qui sont décrits en détail dans le prospectus) requis pour l'exploitation du FNB.

Autres transactions entre parties liées

Des fonds d'investissement gérés par Mackenzie et ses sociétés affiliées peuvent investir dans le FNB conformément aux objectifs de placement de ces fonds. Au 31 mars 2024, des fonds gérés par Mackenzie détenaient 50,2 % de la valeur liquidative du FNB et des fonds gérés par Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée détenaient 43,6 % de la valeur liquidative du FNB. Toutes les transactions entre parties liées sont effectuées en fonction du cours du moment. Ces placements peuvent exposer le FNB au risque associé aux opérations importantes, tel qu'il est indiqué dans le prospectus. Mackenzie gère ce risque afin de réduire la possibilité d'incidences négatives sur le FNB ou ses investisseurs au moyen de processus comme le règlement des opérations en nature, le prélèvement de frais de création et/ou de rachat pour les opérations réglées en espèces et la détermination d'heures d'échéance appropriées pour les ordres liés à ces opérations.

Le FNB ne s'est pas fondé sur une approbation, une recommandation positive ou une instruction permanente du comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie à l'égard de toute transaction entre parties liées pendant la période.

Rendement passé

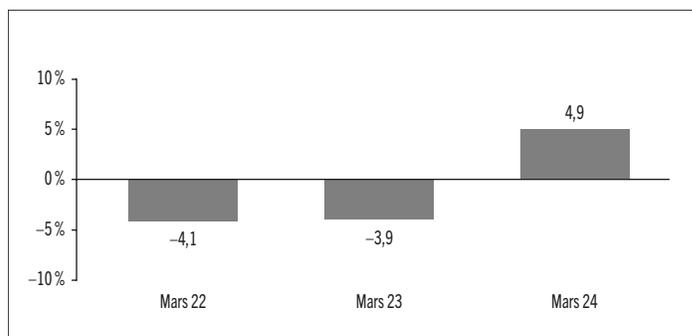
L'information sur le rendement du FNB suppose que toutes les distributions faites par le FNB au cours des périodes présentées ont été réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. L'information sur le rendement ne tient pas compte des commissions de courtage ni de l'impôt sur le revenu payables par un investisseur, lesquels viendraient réduire le rendement. Le rendement passé du FNB n'est pas nécessairement indicateur de son rendement futur.

Si vous détenez ce FNB hors d'un régime enregistré, les distributions de revenu et de gains en capital qui vous sont versées augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'elles vous soient versées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des parts que vous détenez. Cela diminuerait vos gains en capital ou augmenterait votre perte en capital lors d'une vente subséquente

à partir du FNB, assurant ainsi que vous n'êtes pas imposé de nouveau sur ce montant. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

Rendements annuels

Le graphique suivant présente le rendement du FNB pour chacune des périodes comptables indiquées. Le graphique indique, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse le dernier jour de chaque période comptable présentée d'un placement effectué le premier jour de chaque période comptable ou à la date d'établissement du FNB (23 septembre 2021), selon le cas.



Rendements composés annuels

Le tableau suivant compare le rendement global composé annuel historique du FNB à celui de l'indice ou des indices pertinents indiqués ci-après pour chacune des périodes closes le 31 mars 2024. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, charges et commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les présentes données de rendement.

Tous les rendements des indices sont calculés en dollars canadiens en fonction du rendement global, ce qui signifie que tous les versements de dividendes, les revenus d'intérêts courus et les paiements d'intérêt sont réinvestis.

Rendement en pourcentage :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis l'établissement
FNB mondial d'obligations durables Mackenzie	4,9	s.o.	s.o.	s.o.	-1,4
Indice ICE BofA du marché mondial en général (couvert)	2,5	s.o.	s.o.	s.o.	-3,5

L'indice ICE BofA du marché mondial en général (couvert) effectue le suivi du rendement des dettes de qualité émises en souscription publique sur les principaux marchés nationaux et euro-obligataires, y compris les titres d'État, les titres quasigouvernementaux, les titres de sociétés, les titres titrisés et les titres garantis par des créances. Les obligations admissibles doivent s'être vu attribuer la note « BBB » ou une note supérieure et avoir une durée résiduelle jusqu'à l'échéance d'au moins un an. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Aperçu du portefeuille au 31 mars 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	99,8
Obligations	96,9
Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)*	2,9
Contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur)*	–
Autres éléments d'actif (de passif)	0,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(0,6)
Options sur devises achetées**	–

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	31,4
Canada	27,3
Nouvelle-Zélande	6,0
Autre	5,8
Royaume-Uni	4,3
Belgique	4,3
Mexique	3,9
Brésil	3,1
Pays-Bas	2,8
Luxembourg	2,5
Pologne	2,3
Hong Kong	1,7
Allemagne	1,5
Chine	1,5
France	1,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(0,6)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations d'État étrangères	26,9
Obligations de sociétés – Produits industriels	15,0
Obligations supranationales	14,7
Obligations de sociétés – Énergie	9,1
Obligations de sociétés – Biens immobiliers	7,3
Obligations de sociétés – Services financiers	6,6
Obligations de sociétés – Infrastructure	6,5
Obligations de sociétés – Communications	4,6
Obligations de sociétés – Services publics	3,6
Prêts à terme	2,4
Obligations provinciales	1,8
Obligations municipales	1,2
Autres éléments d'actif (de passif)	0,8
Obligations fédérales	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(0,6)

OBLIGATIONS PAR NOTE DE CRÉDIT [†]	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
AAA	21,5
AA	13,0
A	10,9
BBB	21,8
Inférieure à BBB	16,1
Sans note	13,6

* Les valeurs théoriques représentent 2,9 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur) et –6,3 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur).

** Les valeurs théoriques représentent 2,8 % de la valeur liquidative des options sur devises achetées.

† Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS ACHETEUR	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Émetteur	
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande 4,25 % 15-05-2034	5,3
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 6,25 % 07-10-2026	2,8
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 0 % 31-03-2027	2,7
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation 0,13 % 15-02-2052	2,6
Gouvernement de la Pologne 1,13 % 07-08-2026	2,3
Obligations du Trésor des États-Unis 3,88 % 15-08-2033	2,1
Gouvernement de la Belgique 1,25 % 22-04-2033	2,0
Union européenne 0 % 04-10-2030	2,0
Gouvernement du Mexique 8,00 % 24-05-2035	2,0
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 5,00 % 22-01-2026	2,0
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 4,25 % 22-01-2026	1,8
Bruce Power L.P. 2,68 % 21-12-2028	1,7
Seaspan Corp. 5,50 % 01-08-2029	1,7
Athabasca Indigenous Midstream LP 6,07 % 05-02-2042	1,7
Enel Finance International NV 5,00 % 15-06-2032	1,6
Virgin Media Bristol LLC, prêt à terme de premier rang, taux variable 06-03-2031	1,6
Lenovo Group Ltd. 6,54 % 27-07-2032	1,5
Gouvernement de la France 0,50 % 25-06-2044	1,4
Autodesk Inc. 2,40 % 15-12-2031	1,4
Gouvernement du Brésil 6,25 % 18-03-2031	1,3
Société Financière Internationale 4,50 % 21-08-2026	1,3
Ford Motor Co. 3,25 % 12-02-2032	1,3
Gouvernement de la Slovénie 0,13 % 01-07-2031	1,3
Suzano Austria GmbH 2,50 % 15-09-2028	1,3
Hydro One Inc. 4,16 % 27-01-2033	1,3

Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale **48,0**

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS VENDEUR	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Émetteur	
Contrats à terme standardisés sur obligations du gouvernement du Japon à 10 ans	–
Principales positions vendeur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale	–

Les placements et pourcentages peuvent avoir changé depuis le 31 mars 2024 en raison des opérations de portefeuille continues du FNB. Les mises à jour trimestrielles des titres sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour le trimestre se terminant le 31 mars, date de clôture de l'exercice du FNB, où elles sont disponibles dans les 90 jours.

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB pour chaque période comptable présentée ci-après. Pour la période pendant laquelle le FNB a été établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement jusqu'à la fin de cette période comptable. La date d'établissement se trouve à la rubrique *Rendement passé*.

ACTIF NET PAR TITRE DU FNB (\$)¹

	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022
Parts en \$ CA (symbole boursier : MGSB)			
Actif net, à l'ouverture	17,41	18,98	20,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :			
Total des produits	0,77	0,76	0,35
Total des charges	(0,01)	-	(0,01)
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,54)	(0,92)	0,15
Profits (pertes) latent(e)s	0,69	(0,49)	(1,26)
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,91	(0,65)	(0,77)
Distributions :			
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,70)	(0,77)	(0,21)
Des dividendes canadiens	-	-	-
Des gains en capital	-	-	(0,14)
Remboursement de capital	(0,03)	-	-
Distributions annuelles totales³	(0,73)	(0,77)	(0,35)
Actif net, à la clôture	17,51	17,41	18,98

- 1) Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du FNB. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part calculée aux fins de l'évaluation du FNB. Une explication de ces différences, le cas échéant, se trouve dans les *Notes annexes*.
- 2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
- 3) Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du FNB, ou les deux.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022
Parts en \$ CA (symbole boursier : MGSB)			
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹	187 252	184 528	192 619
Parts en circulation (en milliers)¹	10 700	10 600	10 150
Ratio des frais de gestion (%)²	0,55	0,53	0,57
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou absorptions (%)²	0,55	0,53	0,57
Ratio des frais de négociation (%)³	0,01	0,01	-
Ratio des frais de négociation avant les remboursements (%)³	0,01	0,01	-
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	42,06	52,32	s.o.
Valeur liquidative par part (\$)	17,50	17,41	18,98
Cours de clôture (\$)⁵	17,54	17,45	19,00

- 1) Données à la clôture de la période comptable indiquée.
- 2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des charges (exception faite des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille, de l'impôt sur le revenu et des retenues d'impôt) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période, sauf indication contraire. Si le FNB a été établi au cours de la période, le RFG est annualisé depuis la date d'établissement jusqu'à la clôture de la période. Lorsqu'un FNB investit directement dans des titres d'un autre fonds (y compris les autres FNB), les RFG présentés pour le FNB comprennent la tranche des RFG de tout autre fonds attribuable à ce placement. Toute distribution de revenu de FNB gérés par le gestionnaire reçue dans le but de compenser des frais payés à l'égard de ces FNB, mais qui ne sont pas considérés comme étant imputés en double aux termes des exigences réglementaires, est traitée à titre de charge ayant fait l'objet d'une renonciation aux fins du RFG. Le gestionnaire peut renoncer aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps sans préavis.
- 3) Le ratio des frais de négociation représente le total des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période. Lorsqu'un FNB investit dans des titres d'un autre fonds (y compris les autres FNB), les ratios de frais de négociation présentés pour le FNB comprennent la tranche des ratios des frais de négociation de tout autre fonds attribuable à ce placement. Le gestionnaire peut rembourser le FNB pour certaines commissions de courtage et certains autres coûts de transaction (y compris ceux payables au dépositaire ou à ses agents). Le gestionnaire peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du FNB au cours d'une période est élevé, plus les coûts de négociation payables par le FNB sont élevés au cours de la période et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas indiqué lorsqu'un FNB existe depuis moins de un an.
- 5) Cours de clôture, ou valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, le dernier jour de négociation de la période à la Cboe Canada.